



Description.

Mât Tubulaire de section circulaire à Rétreint.
Plage de hauteurs : 2,65 et 3,65m.

Prescription.

Mât Aluminium 6060T5.
Fluoformé par conifcation à froid.
Semelle plate Aluminium 6060T6.

Options

FINITIONS
Thermolaquage Anodisation Spectrocoloration

PROTECTION
Alucoat

CHARNIERE
Alto Soprano

FERMETURE
Antivol 3 empreintes Triangulaire Torx Magnétik

PORTE
Ventilée Avec câblette

Urban S/N Caractéristiques

	Hauteur (m)	Impact CO ₂ (Kg _{eq} CO ₂)	Top (mm)	Base (mm)	Dimensions Porte (mm)			Semelle (mm)		Tiges (mm)	Massif Béton (m)		
					Hauteur	Largeur	Distance	Carré inscrit	Entraxe		Largeur	Largeur	Hauteur
S	2,65	92	90	120	400	75	500	73x70	200	270	16/M14 X 300	0,4	0,5
	3,65	113	90	120	400	75	500	73x70	200	270		0,4	0,5
Z	2,65	92	90	150	400	95	500	85x95	200	270		0,4	0,6
	3,65	113	90	150	400	95	500	85x95	200	270		0,4	0,6

Hauteur borne: Urban S = 1m. Urban N = 1m.

L'impact CO₂ est donné à titre indicatif pour tout produit peint en Kg équivalent CO₂ par quantité unitaire.
Les dimensions des Massifs sont données à titre indicatif pour une pression de fond de fouille de 2 bars.



Urban S/N Capacités

	Hauteur (m)	Poids (kg)	Zone 1 22m/s		Zone 2 24m/s		Zone 3 26m/s		Zone 4 28m/s		Zone Cyclonique 34m/s 36m/s		M* m.daN	T* daN
			Cat II	Cat I	Cat II	Cat I	Cat II	Cat I	Cat II	Cat I	Cat I	Cat I		
S	2,65	25	0,86	0,63	0,68	0,49	0,53	0,4	0,43	0,33	0,18	0,14	296	127
	3,65	25	0,47	0,36	0,36	0,28	0,28	0,22	0,22	0,17	0,07	0,05	296	109
Z	2,65	50	1,09	0,82	0,86	0,65	0,69	0,52	0,56	0,43	0,24	0,2	416	186
	3,65	50	0,6	0,47	0,46	0,38	0,36	0,3	0,29	0,24	0,11	0,08	416	139

La capacité de chargement est donnée en m² pour un poids en tête de 25 et 50Kg.

*M et T sont des informations réservées aux entreprises d'installation pour dimensionner les massifs de fondation lorsque la pression de fond de fouille diffère de 2 bars.

La gamme est conçue et développée selon la norme NF EN 1991-1-4.

Dimensions et informations techniques données à titre indicatif.
Valmont se réserve le droit d'apporter, sans délai et sans préavis, les modifications techniques ou esthétiques qu'il jugera nécessaires à l'amélioration des produits de la Collection Fonctionnelle.